

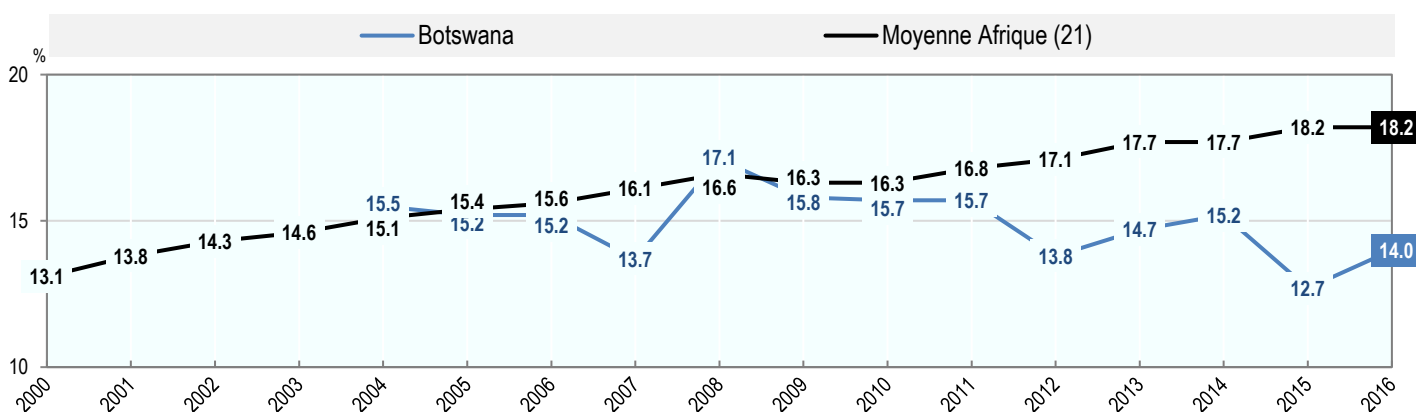


Statistiques des recettes publiques en Afrique 2018 — Botswana

Recettes fiscales : impôts/PIB

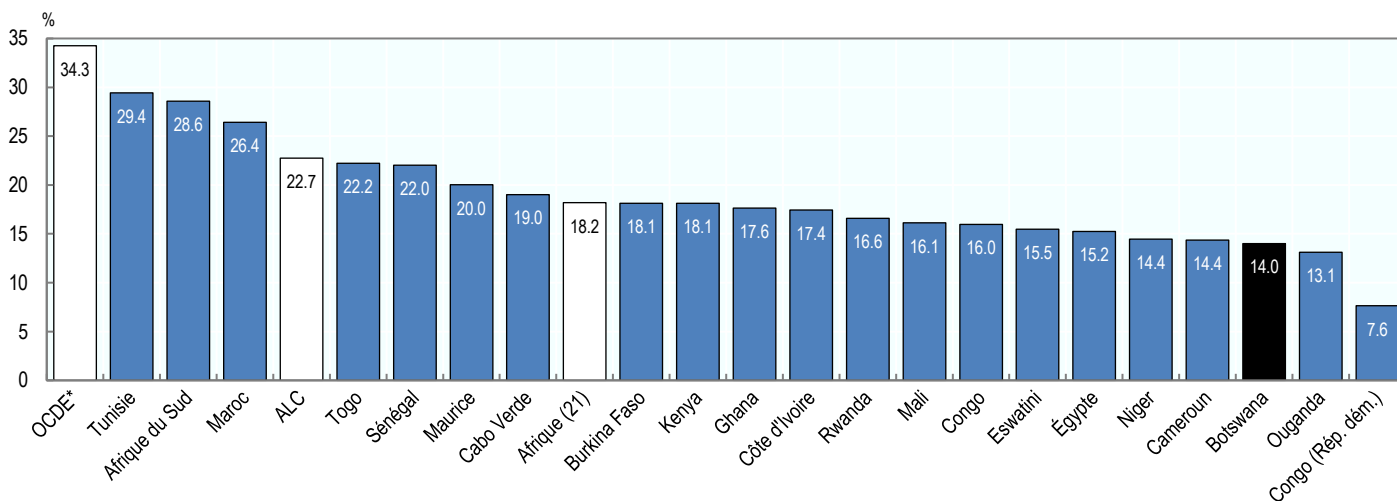
Recettes fiscales en % du PIB dans le temps

Le ratio impôts/PIB au Botswana a augmenté de 1.3 point de pourcentage entre 2015 et 2016, passant de 12.7 % en 2015 à 14.0 % en 2016. À titre de comparaison, la moyenne des 21 pays d'Afrique figurant dans la publication est restée stable à 18.2 % au cours de la même période. Le ratio impôts/PIB au Botswana a diminué depuis 2004 (la première année où les données sont disponibles), où il s'élevait à 15.5 %. Au cours de la même période, la moyenne des 21 pays d'Afrique a augmenté de 15.1 % en 2004 à 18.2 % en 2016. Entre 2000 et 2016, le ratio impôts/PIB le plus élevé au Botswana était de 17.1 % en 2008, et le ratio le plus bas était de 12.7 % en 2015.



Recettes fiscales en % du PIB, 2016

Le ratio impôts/PIB au Botswana en 2016 (14.0 %) était inférieur de 4.2 points de pourcentage à la moyenne des 21 pays d'Afrique figurant dans la publication (18.2 %) et inférieur à la moyenne d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) (22.7 %).



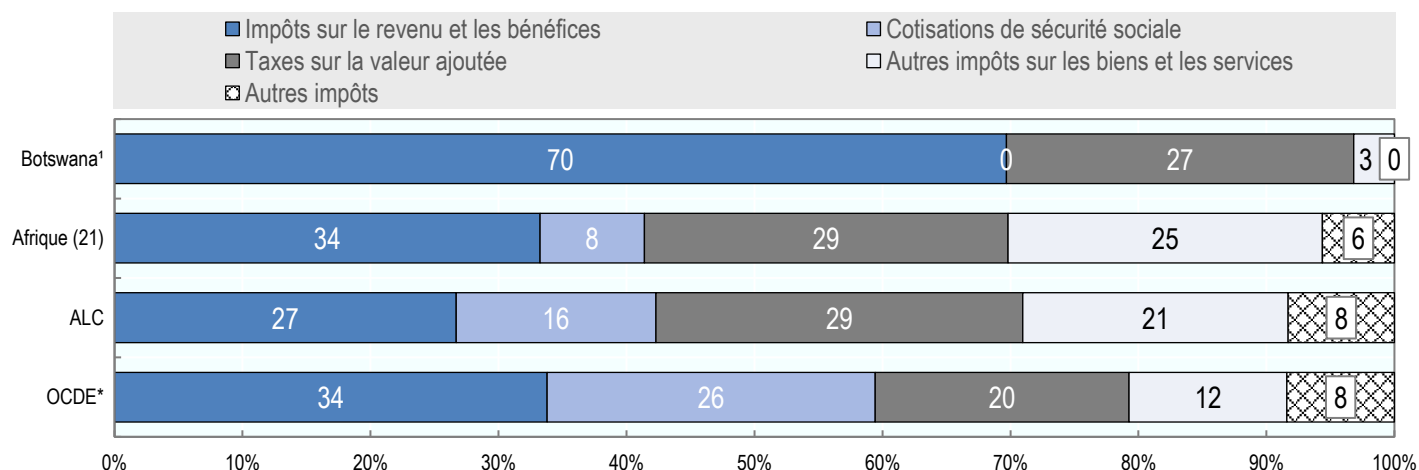
* Le ratio impôts/PIB du Botswana exclut les cotisations de sécurité sociale car les données ne sont pas disponibles.

Dans la classification de l'OCDE, le terme « impôts » se limite aux versements obligatoires sans contrepartie aux administrations publiques. Les impôts sont sans contrepartie car les prestations fournies par les administrations aux contribuables ne sont pas normalement proportionnelles à leurs paiements. Les recettes non fiscales incluent toutes les autres recettes qui ne sont pas classifiées en tant qu'impôts. <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/ocde-classification-impots-guide-interpretation.pdf>

La moyenne ALC fait référence à la publication « Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean 2018 ». [oe.cd/revenue-statistics-in-latin-america-and-the-caribbean](http://www.oecd.org/fr/revenue-statistics-in-latin-america-and-the-caribbean)

Recettes fiscales : structure fiscale

La structure fiscale est mesurée par la part des principales catégories d'impôt dans le total des recettes fiscales. La principale source des recettes fiscales au Botswana en 2016 était les impôts sur le revenu et les bénéfices (70%). La deuxième plus importante source des recettes fiscales en 2016 était les taxes sur la valeur ajoutée (27%).

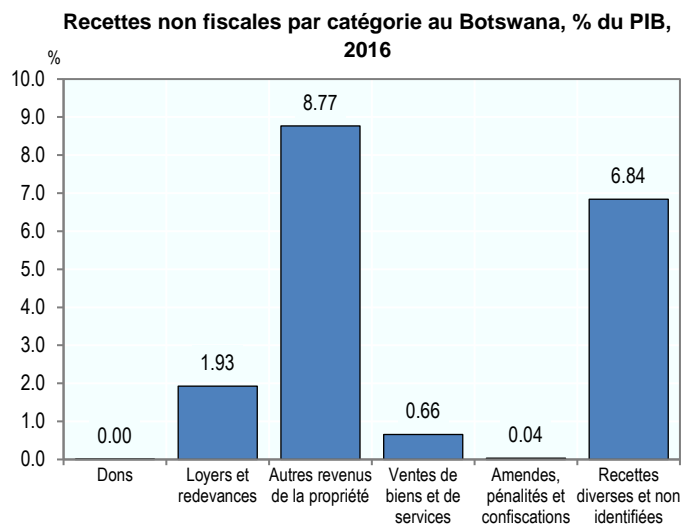
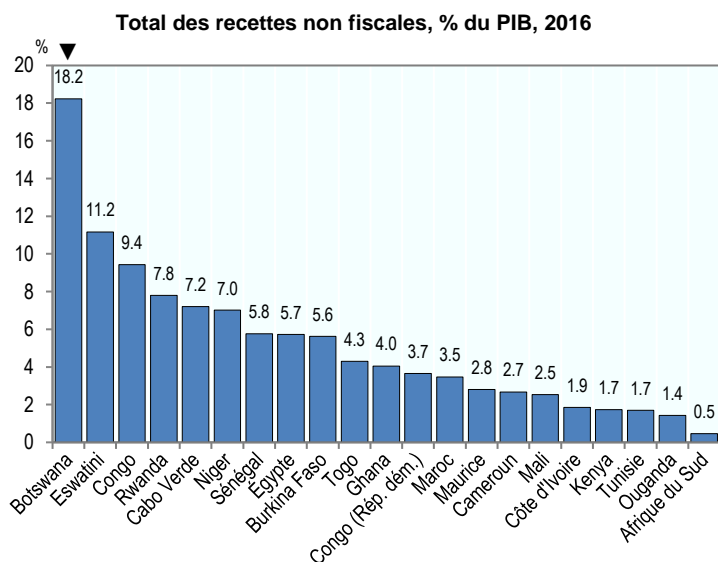


¹ La répartition des recettes des impôts sur le revenu entre 1100 impôts sur le revenu des personnes physiques et 1200 impôts sur les bénéfices des sociétés n'est pas disponible.

* Les données pour l'OCDE sont de 2015 car les données de 2016 ne sont pas disponibles.

Recettes non fiscales

En 2016, les recettes non fiscales du Botswana représentaient 18.2 % du PIB et elles étaient supérieures aux recettes fiscales (14.0 % du PIB). Les autres revenus de la propriété représentaient la plus grande part des recettes non fiscales en 2016, s'élevant à 8.8 % du PIB et 48.1 % des recettes non fiscales.



¹ La majorité des recettes diverses et non identifiées parviennent de l'accord sur le partage des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU).

Source : Statistiques des recettes publiques en Afrique 2018 oe.cd/statistiques-recettes-publiques-en-afrique

Union Africaine



AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM
FORUM SUR L'ADMINISTRATION FISCALE AFRICAINE



OCDE

dev



CENTRE DE DÉVELOPPEMENT Co-financé par l'Union européenne

Pour plus d'informations, consultez : oe.cd/statistiques-recettes-publiques-en-afrique